



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°61**

MARS
2024

Des perspectives en demi-teinte

SYNTHÈSE

Après une année 2022 de croissance économique, l'année 2023 se caractérise par un bilan mitigé. Au niveau régional, le chiffre d'affaires des entreprises progresse en valeur pour les différents secteurs d'activité mais diminue en volume pour l'industrie et la construction. Les perspectives tablent sur une croissance économique modérée pour l'année 2024, portée principalement par la consommation des ménages grâce à une inflation moindre. L'investissement des entreprises et l'investissement des ménages devraient poursuivre leur repli.

Dans ce contexte de ralentissement, la région lyonnaise affiche des résultats contrastés. Le nombre de demandeurs d'emplois augmente, les taux de chômage également, ils restent cependant à des niveaux très bas. Le nombre d'allocataires du RSA diminue et pour la première fois depuis longtemps celui des bénéficiaires de la prime d'activité est en léger recul. Les défaillances d'entreprise sont en forte augmentation et les créations marquent le pas. L'emploi salarié privé continue de progresser globalement, mais à un rythme moins soutenu que les périodes précédentes. Certains secteurs enregistrent des baisses d'emploi : intérim, BTP et commerce de détail.

Focus : l'Aderly en transition	2
Le contexte économique	3
Les recrutements	4
Les emplois salariés du secteur privé	6
Les demandeurs d'emploi	8
Le taux de chômage	10
Les allocataires du RSA	11
Les créations d'entreprise	12
Les défaillances d'entreprise	13
L'immobilier d'entreprise	14
Actualités des entreprises	15

Achévé de rédiger le 29 février 2024

Focus : Solutions, inclusion, coopérations : l'Aderly en transition vers plus d'impact

Rédigé par :



En savoir plus

Site internet : www.aderly.fr

L'Aderly (Agence pour le développement économique de la région lyonnaise) fête en 2024 ses 50 ans ! Depuis 1974, elle aura contribué à l'attractivité, au développement économique et au rayonnement de la métropole lyonnaise et de ses territoires voisins.

Au lendemain d'une crise sanitaire sans précédent et face aux enjeux climatiques et géopolitiques qui se renforcent, l'agence doit s'adapter.

L'Aderly à la croisée des mutations

Sur l'année 2023, plusieurs observations ont accompagné ses travaux de repositionnement :

- Attractivité confirmée pour les projets de R&D ou premiers développements dans la santé mais aussi l'énergie et les matériaux.
- Forte attractivité du territoire pour les start-ups industrielles.

- Installation de bureaux « satellites » d'entités parisiennes.
- Émergence de nouvelles formes d'implantation, moins consommatrices en capitaux et plus agiles.
- Lien de plus en plus fort entre entreprises déjà implantées sur le territoire et investisseurs exogènes.

De nouveaux indicateurs ambitieux

Ces signaux, cumulés aux enjeux de décarbonation du territoire, de préservation des ressources et de souveraineté économique, confirment la nécessité d'une nouvelle politique d'attractivité.

→ En participant à la Convention des Entreprises pour le Climat (bassin lyonnais) aux côtés de plus de 60 entrepreneurs engagés, l'Aderly a pu mesurer que les coopérations entre acteurs économiques sont au cœur des transitions.

→ En déployant un plan de transformation basé sur l'intelligence collective, l'Aderly a pu confirmer que la robustesse et la souveraineté économiques sont les nouveaux enjeux du territoire.

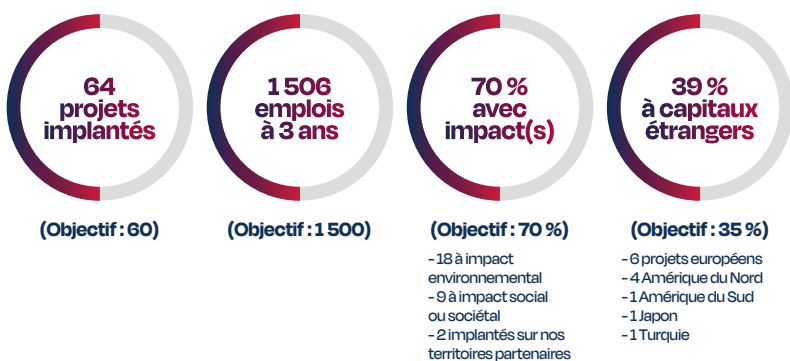
L'objectif n'est donc plus seulement l'attractivité mais une attractivité choisie et raisonnée.

Pour confirmer ce nouveau cap, de nouveaux indicateurs ont été définis : au-delà du nombre d'entreprises et d'emplois créés, c'est tout un tableau de bord d'indicateurs qui guide désormais le travail des collaborateurs de l'agence pour 2024 :

- 60 entreprises implantées pour 1 500 emplois créés.
- 70 % de projets à impact (environnemental, productif, sociétal...).
- 30 % de projets avec une dimension d'inclusion et 60 talents recrutés et accompagnés.
- 20 dossiers de financement accompagnés.
- 8 projets de coopération et 10 solutions.



Zoom sur les résultats 2023





Le contexte économique

Sources

- Banque de France, *Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes*, janvier 2024
- Banque de France, *Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes : bilan 2023 et perspectives 2024*, février 2024
- CCI Auvergne-Rhône-Alpes, *Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes TPE-PME*, février 2024
- Insee Auvergne-Rhône-Alpes, *Conjoncture régionale*, n°40, 10 janvier 2024
- Urssaf, *Conjoncture 3^e trimestre 2023, Stat'ur Auvergne-Rhône-Alpes*, n°43, janvier 2024
- Banque de France, *Enquête mensuelle de conjoncture*, 8 février 2024
- Insee, *Point de conjoncture*, 7 février 2024

Un contexte plutôt atone

Après une année 2022 de rebond après la crise sanitaire, l'année 2023 se termine sur un bilan en demi-teinte. Au niveau national, la croissance est « toujours hésitante », selon l'expression de l'Insee. Le climat des affaires s'est dégradé au fil des mois pour se stabiliser à un niveau « un peu inférieur à sa moyenne de longue période », alors que la consommation des ménages s'est repliée en fin d'année. Cette stagnation de l'activité se retrouve dans la plupart des autres pays d'Europe, notamment en Allemagne, et tranche avec le dynamisme des États-Unis.

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'activité économique évolue peu : en novembre 2023, le nombre d'heures rémunérées par les entreprises est quasiment identique à celui de novembre 2022, selon l'Insee, avec cependant une divergence entre les services marchands (en progression) et la construction (en baisse constante depuis un an).

Une hausse des prix de vente

Le bilan 2023 dressé par la Banque de France révèle que les chiffres d'affaires des entreprises de la région ont progressé en valeur dans les trois grands secteurs observés (cf.

graphique). Cette hausse est cependant fortement liée à une progression des prix de vente, appliquée pour compenser la hausse des coûts. En volume, l'évolution s'établit à la baisse dans l'industrie et dans la construction, et en légère hausse dans les services marchands. Certains secteurs sont particulièrement touchés : l'industrie chimique, le transport-logistique et le gros œuvre du bâtiment.

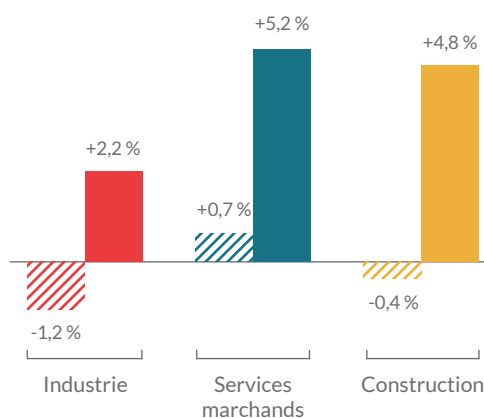
Une croissance modérée en 2024

Le ralentissement de l'inflation (+3,1 % en un an en janvier 2024) figure parmi les bonnes nouvelles du début de l'année, avec un effet sur le pouvoir d'achat des ménages. Selon l'Insee, la consommation des ménages constituerait le principal moteur de la demande intérieure au premier semestre 2024, alors que l'investissement des entreprises et l'investissement des ménages (achat et entretien des logements) poursuivraient leur repli.

Dans la région, les entreprises des secteurs de l'industrie et de la construction anticipent une stabilité de leur activité en 2024, avec toujours une double tendance à la baisse des volumes et à la hausse des prix de vente (cf. graphique). L'activité resterait dynamique dans les services marchands, selon la Banque de France.

Évolution des chiffres d'affaires en 2023

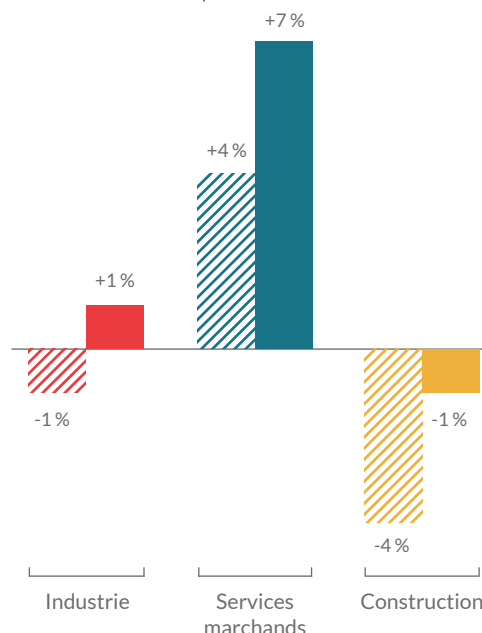
Hachuré : en volume ; plein : en valeur



Source : Banque de France
Auvergne Rhône-Alpes - Les entreprises en région : bilan 2023 et perspectives 2024

Prévisions d'évolution des chiffres d'affaires en 2024

Hachuré : en volume ; plein : en valeur





Les recrutements

Clés de lecture

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : formalité obligatoire effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche, quelle que soit la durée du contrat de travail. Ne sont comptés ici que les contrats d'au moins un mois hors intérim.

Source : Open data France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) - Urssaf, CCMISA. Données corrigées des variations saisonnières.

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

CDD : contrat à durée déterminée

CDI : contrat à durée indéterminée

Un recul général des embauches en 2023

Après une année 2022 exceptionnellement dynamique sur le plan de l'emploi, le nombre d'embauches pour des contrats d'au moins un mois recule dans l'ensemble des intercommunalités de comparaison en 2023, excepté dans trois d'entre elles. En effet, les embauches ont augmenté entre 2022 et 2023 dans les CC de l'Est Lyonnais (+8 %), de la Côtière à Montluel (+6,2 %) et de la Dombes (+1,6 %). Dans l'Est Lyonnais, les embauches ont crû dans tous les secteurs d'activité, excepté dans la construction (légère baisse). Dans la CC de la Côtière à Montluel, la hausse concerne l'ensemble des secteurs excepté le commerce. Enfin, dans la CC de la Dombes, c'est le commerce qui a porté la dynamique des embauches, ainsi que les services dans une moindre mesure (les embauches dans la construction et l'industrie enregistrent quant à elles des reculs).

Dans les treize autres intercommunalités, des baisses sont observées, allant de -0,9 % dans la CC de la Vallée du Garon à -17,1 % dans la CC des Monts du Lyonnais. La métropole de Lyon se situe dans une position intermédiaire avec -4 %.

La métropole de Lyon est le premier territoire recruteur en 2023 avec 315 150 embauches. La CA Porte de l'Isère et la CA du Bassin de Bourg-en-Bresse occupent les 2^e et 3^e rangs avec un peu plus de 18 000 embauches sur l'année. Suivent la CA Vienne Condrieu et la CC de l'Est Lyonnais (respectivement 12 890 et 10 840). Cette dernière a la particularité de cumuler un volume d'embauches conséquent et une hausse sensible des recrutements en 2023.

Les services toujours largement majoritaires dans les embauches

La moitié à trois quarts des embauches concernent le secteur des services, qui constitue le premier secteur recruteur dans l'ensemble des intercommunalités. La part culmine dans la métropole de Lyon avec 75 %. Dans les CC de Miribel et du Plateau et de la Côtière à Montluel, les embauches sont plus réparties entre les secteurs et la part des

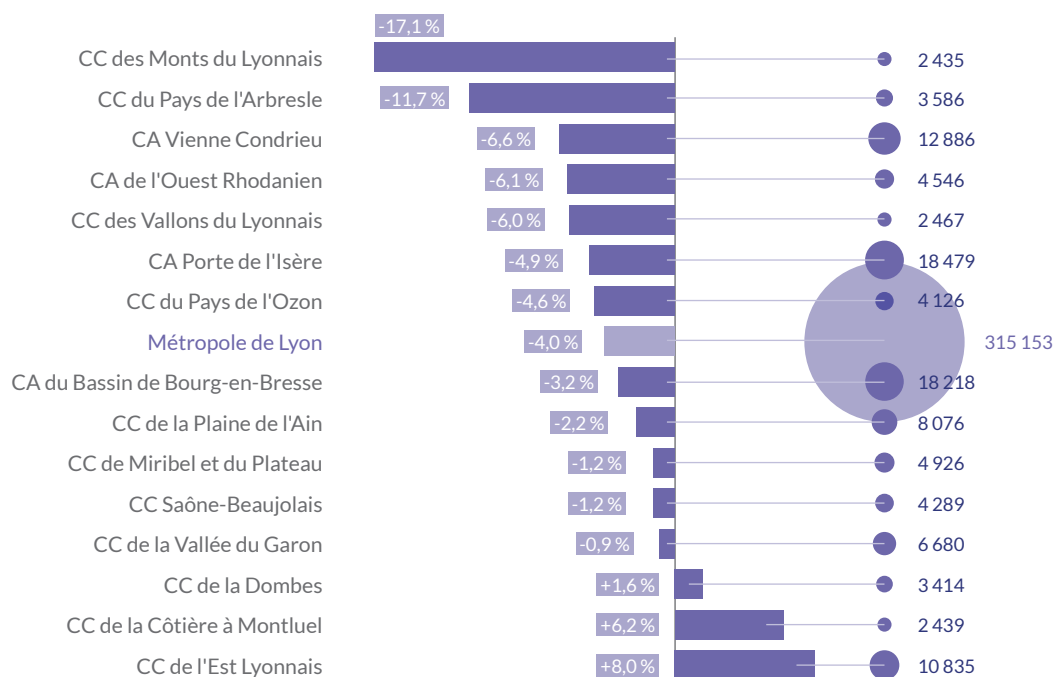
services ne représente que 47 % du total. Le nombre des embauches dans les services est globalement en recul en 2023 par rapport à 2022 y compris dans la métropole de Lyon (-4,5 %). Seuls quatre EPCI enregistrent des croissances : la CC de l'Est Lyonnais (+10 %), la CC de la Côtière à Montluel (+10 %), la CC Saône-Beaujolais (+5 %) et la CC de la Dombes (+1,4 %).

Le commerce est le 2^e secteur recruteur dans neuf intercommunalités sur seize avec des parts particulièrement élevées (un quart des déclarations d'embauche) dans la CC de Miribel et du Plateau et celle du Pays de l'Ozon. Seules trois intercommunalités enregistrent une croissance des embauches dans le commerce en 2023 : les CC de l'Est Lyonnais (+8 %), de la Dombes (+13 %), et Saône-Beaujolais (+9 %). Dans toutes les autres, les embauches sont en repli. Les baisses les plus marquées ont concerné les CC des Monts du Lyonnais (-16 %) et du Pays de l'Arbresle (-11 %). La métropole de Lyon enregistre également un recul des recrutements dans le commerce (-2,7 %) sur l'année 2023.

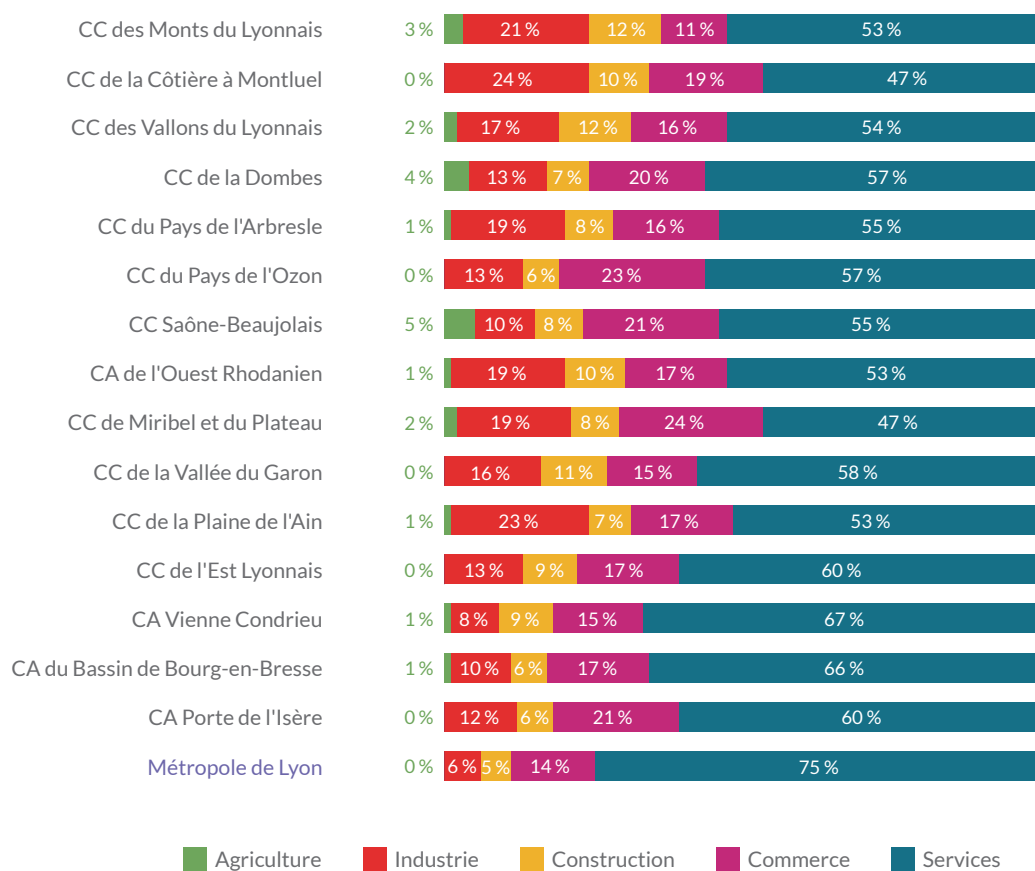
Dans cinq intercommunalités, le secteur de l'industrie arrive au 2^e rang des secteurs les plus recruteurs. L'industrie a concentré un quart des embauches dans les CC de la Plaine de l'Ain et de la Côtière à Montluel en 2023 et un cinquième dans les CC des Monts du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, de Miribel et du Plateau ou encore la CA de l'Ouest Rhodanien. Le nombre embauches dans l'industrie a crû dans neuf intercommunalités sur seize au cours de l'année 2023. La métropole fait partie de celles-ci avec une croissance des embauches dans l'industrie en 2023 qui atteint 2,4 %. Les plus fortes hausses s'observent dans la CC de Miribel et du Plateau (+17 %), dans la CC de la Plaine de l'Ain (+12 %) ou encore dans la CA Porte de l'Isère (+11 %). À l'inverse les embauches dans l'industrie reculent dans les CC des Monts du Lyonnais et Saône-Beaujolais (-19 %) et également dans la CA Vienne Condrieu (-8 %) et la CC des Vallons du Lyonnais (-6 %).

Nombre de recrutements en 2023 et évolution

par rapport à l'année 2022



Répartition des recrutements par grands secteurs en 2023





Les emplois salariés du secteur privé

Clés de lecture

Champ : effectif salarié en fin de trimestre de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole. L'intérim n'est pas inclus. Les séries d'effectifs salariés intègrent désormais les effectifs apprentis.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du Carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CTM : conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

L'emploi salarié poursuit sa progression globale

L'emploi salarié privé augmente de manière globale dans l'aire métropolitaine lyonnaise : +1,2 % en un an, soit près de 15 000 emplois supplémentaires entre les 3^{es} trimestres 2022 et 2023. La hausse est cependant plus mesurée que les périodes précédentes, le ralentissement de l'économie commence à avoir des effets sur l'emploi. L'intérim est le premier secteur touché par les mouvements conjoncturels. Les statistiques présentées ici ne comptabilisent pas les intérimaires mais l'Insee et la Dares indiquent un repli de ces effectifs de 7 % sur l'ensemble de l'année 2023 au niveau national.

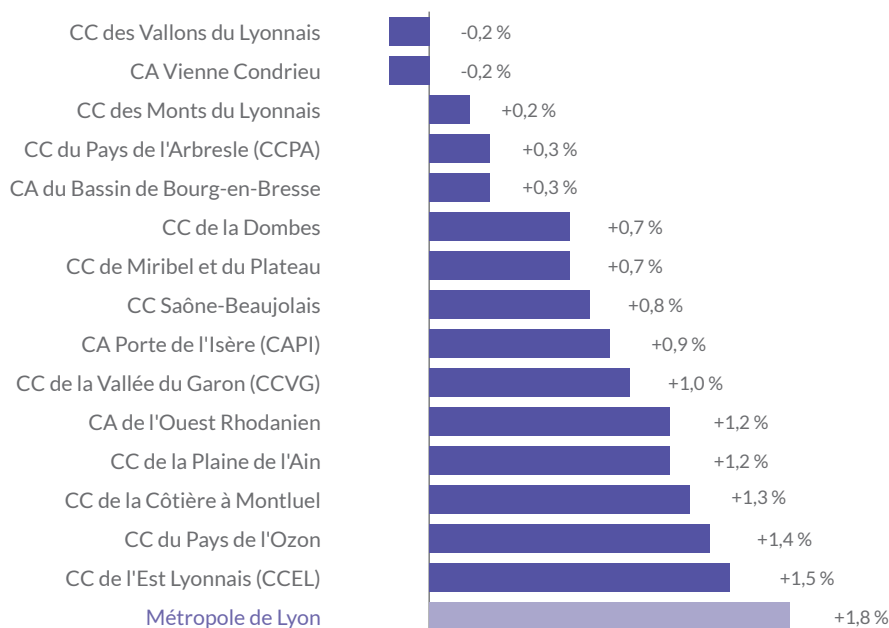
L'emploi augmente dans la quasi-totalité des EPCI partenaires de l'Agence d'urbanisme. Seuls les Vallons du Lyonnais et Vienne Condrieu enregistrent une diminution très légère (-0,2 %). Les hausses les plus fortes se situent dans la métropole de Lyon (+1,8 % soit 11 320 emplois supplémentaires), l'Est Lyonnais (+1,5 %, +409) et le Pays de l'Ozon (+1,4 %, +136). Parmi les CTM, seule celle des Lônes et coteaux du Rhône enregistre une diminution d'emploi. La hausse dépasse les 2 % à Lyon, Villeurbanne, dans le Val d'Yzeron, à Plateau nord et aux Portes du Sud.

Des baisses observées dans le BTP et le commerce de détail

À l'échelle du Carré métropolitain, les services aux particuliers et les services aux entreprises sont les secteurs qui progressent le plus : respectivement +2 % et +1,8 %. Parmi ces services, l'hébergement-restauration, les activités culturelles et créatives, les activités informatiques, spécialisées, scientifiques et techniques sont les plus dynamiques. L'emploi continue à augmenter dans le secteur de l'industrie, énergie, environnement : +1,7 % à l'échelle du Carré, +2,9 % à l'échelle de la métropole. Le commerce de gros et automobile progresse également et les effectifs sont stables dans le transport-logistique. En revanche, à l'échelle du Carré, les emplois diminuent dans le commerce de détail (-0,6 % soit -600) et dans le BTP (-1,5 % soit -1 530). Ces baisses sont observées dans différents territoires. Elles restent limitées dans la métropole de Lyon : -0,3 % dans le commerce de détail et -0,1 % dans le BTP.

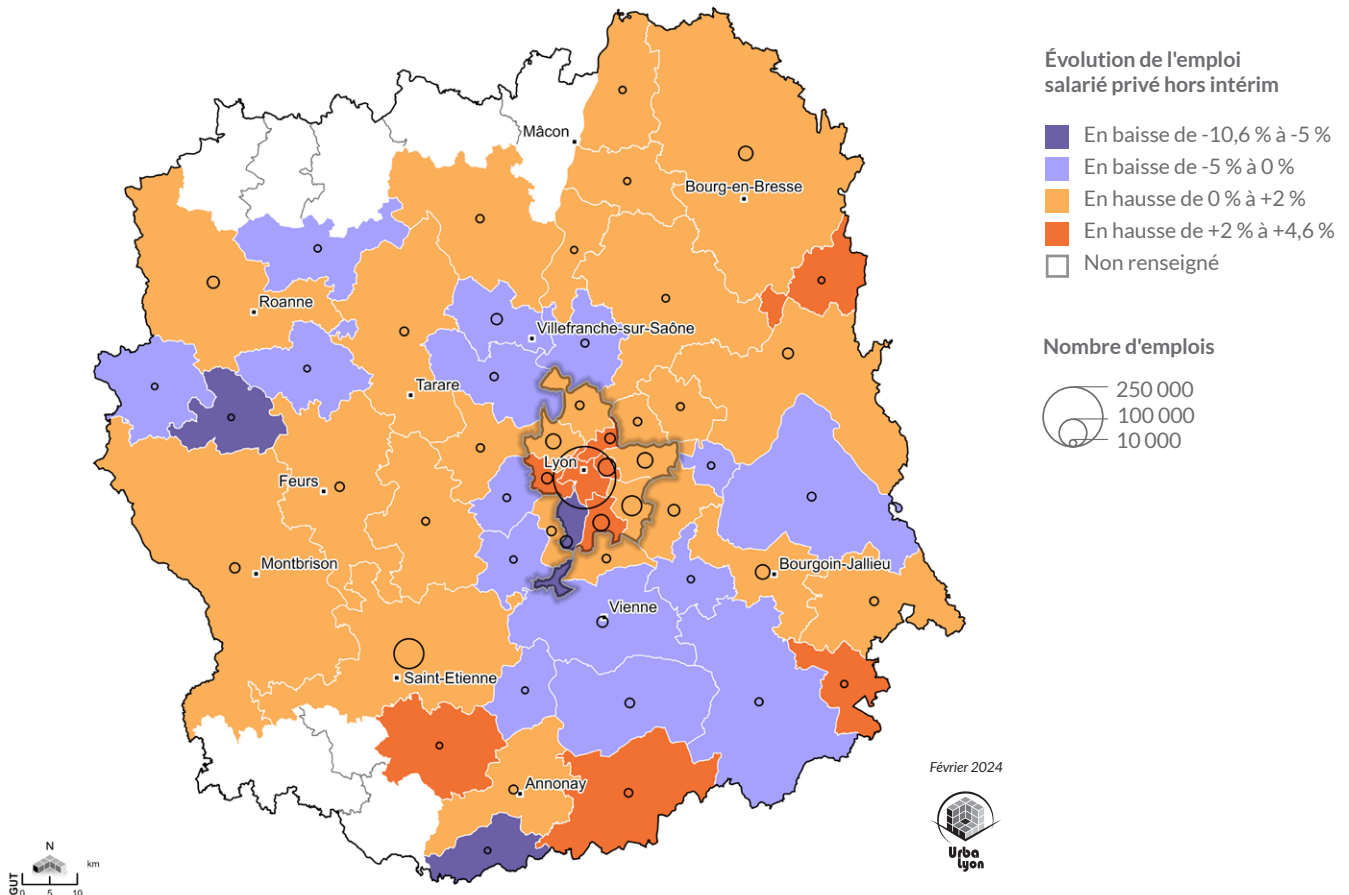
Évolution de l'emploi salarié privé en un an

Évolution entre le 3^e trimestre 2022 et le 3^e trimestre 2023



Emploi salarié privé au 3^e trimestre 2023 et évolution en un an par secteur

	Emplois T3 2023	Industrie, énergie, environnement	BTP	Commerce de gros et automobile	Commerce de détail	Transports - logistique	Services aux entreprises, finance, immobilier	Services aux particuliers	Ensemble
MÉTROPOLE DE LYON	632 971	+2 322	-45	+1 030	-112	+74	+4 950	+3 101	+11 320
CA PORTE DE L'ISÈRE (CAPI)	41 266	+210	-95	+68	-71	-33	+100	+194	+373
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	40 565	+102	-134	-20	-74	+99	-107	+270	+136
CC DE L'EST LYONNAIS (CCEL)	27 353	+180	+66	+53	-5	+65	-58	+108	+409
CA VIENNE CONDRIEU	22 970	+8	-81	+27	-90	0	+68	+23	-45
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	22 471	+147	+3	-25	-58	+62	-73	+214	+270
CC DE LA VALLÉE DU GARON (CCVG)	16 187	+155	-121	+2	-68	+12	+112	+62	+154
CA DE L'OUEST RHODANIEN	11 868	+74	+23	-8	+43	-9	-20	+35	+138
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	10 488	+15	+14	+28	-87	+4	+74	+23	+71
CC DU PAYS DE L'OZON	9 967	-32	+21	+79	+20	-137	+84	+101	+136
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	9 495	-88	-22	-11	+58	+39	+49	+49	+74
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE (CCPA)	9 342	+41	-63	+10	-11	+4	+19	+26	+26
CC DES MONTS DU LYONNAIS	7 130	+37	+18	+16	-10	-10	+5	-44	+12
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	7 124	+60	-49	+45	-8	+33	-7	+18	+92
CC DE LA DOMBES	6 691	+46	-5	-21	+16	+13	+14	-19	+44
CC DES VALLONS DU LYONNAIS (CCVL)	6 042	-76	-32	+8	-14	+3	+33	+64	-14

Nombre d'emplois salariés privés au 3^e trimestre 2023 par EPCI et CTM de la métropole de Lyon et évolution en un an


Les demandeurs d'emploi

Clés de lecture

Sources : France Travail – STMT et Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) : données brutes ; sauf la courbe d'évolution : données CVS

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Définitions

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois)

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

QPV : quartier politique de la ville

La tendance annuelle s'inverse

À fin décembre 2023, dans la métropole de Lyon, les personnes inscrites à France Travail tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories ABC) sont 119 250. Leur nombre augmente de 1,6 % par rapport à décembre 2022, ce qui représente près de 1 900 personnes inscrites supplémentaires. Les demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) sont 66 300, également en hausse (+2,0 % en un an).

Parmi les seize EPCI adhérents à l'Agence, quatre affichent une baisse annuelle du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC : ceux des CC de la Plaine de l'Ain, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais et du Pays de l'Ozon. Mais le nombre de de-

mandeurs d'emploi augmente dans les douze autres EPCI. Les augmentations annuelles les plus fortes concernent la CC de Miribel et du Plateau (+5,7 %), celle de Vienne Condrieu (+3,5 %) et celle de l'Ouest Rhodanien (+3,8 %). S'agissant des demandeurs d'emploi sans aucune activité au cours du mois (catégorie A), la moitié des EPCI observe une baisse et l'autre une augmentation de leur nombre.

L'analyse des derniers mois, en données corrigées des variations saisonnières, montre une tendance à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi dans la métropole de Lyon. Alors que depuis près de deux années (depuis fin avril 2022), le nombre de demandeurs d'emploi est en deçà de 120 000, les données du premier trimestre 2024 pourraient afficher le dépassement de ce seuil.

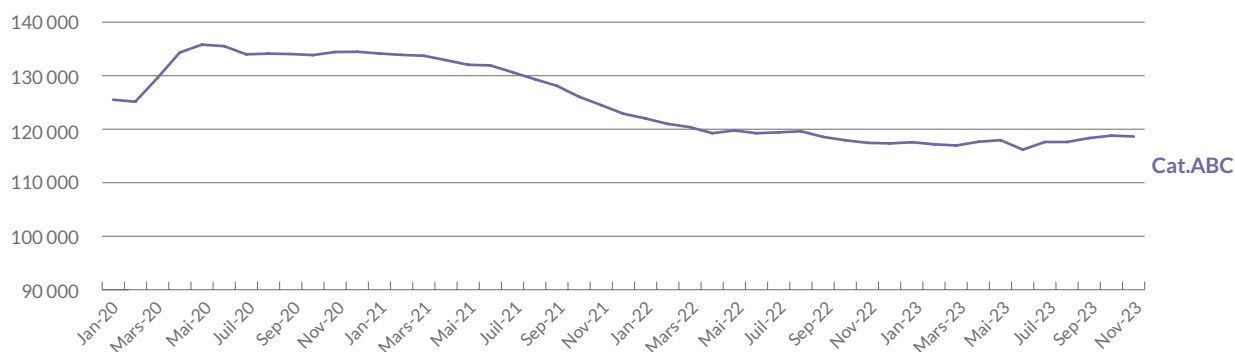
Nombre de demandeurs d'emploi fin décembre 2023 et évolution en un an

Données brutes

	Demandeurs d'emploi catégories ABC	Évolution en un an	Demandeurs d'emploi catégorie A	Évolution en un an
METROPOLE DE LYON	119 250	+ 1,6 %	66 280	+ 2,0 %
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	9 470	+ 1,7 %	4 670	+ 0,3 %
CA PORTE DE L'ISÈRE	9 080	+ 1,3 %	4 860	+ 3,0 %
CA VIENNE CONDRIEU	5 990	+ 3,5 %	3 160	-2,6 %
CC PLAINE DE L'AIN	5 570	-1,2 %	2 870	-0,9 %
CA DE L'OUEST RHODANIEN	3 260	+ 3,8 %	1 610	+ 3,3 %
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	2 740	+1,3 %	1 140	-2,2 %
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	2 130	+1,4 %	1 030	+ 1,1 %
CC DE LA DOMBES	2 040	+ 0,5 %	1 000	-0,3 %
CC EST LYONNAIS	2 030	+ 1,6 %	1 050	+ 0,4 %
CC VALLÉE DU GARON	1 770	-2,1 %	910	-6,9 %
CC DES MONTS DU LYONNAIS	1 720	-1,8 %	730	-6,1 %
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	1 590	+ 1,7 %	750	-0,1 %
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	1 460	+5,7 %	820	+12,9 %
CC DE LA CÔTIÈRE A MONTLUEL	1 460	+ 1,6 %	730	-2,4 %
CC PAYS DE L'OZON	1 350	-0,3 %	700	+3,6 %

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans la métropole de Lyon

Données cvs



Un contexte d'augmentation qui épargne les demandeurs d'emploi de très longue durée

À fin décembre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 2,0 % dans la métropole de Lyon en un an (soit 1 300 personnes en plus).

La hausse est installée dans presque tous les profils : +7,3 % de demandeurs d'emploi inscrits depuis au moins un an et moins de deux ans, +1,6 % de public féminin, +2,5 % de public masculin, +10,3 % de jeunes de moins de 25 ans, +1,5 % de demandeurs âgés de 25 à 49 ans, +1,7 % de allocataires du RSA.

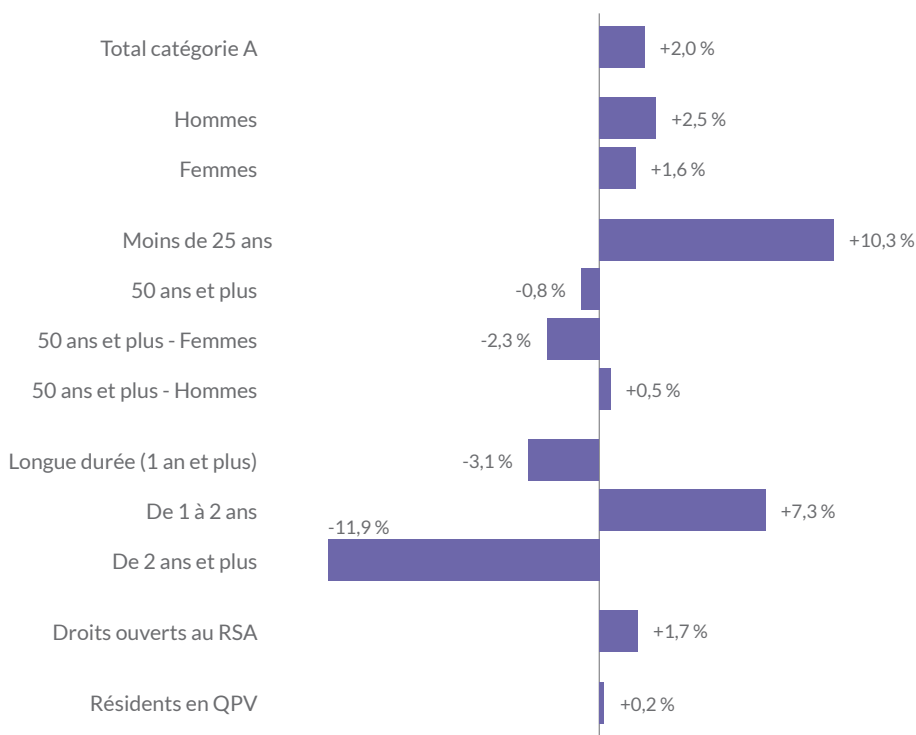
La hausse annuelle épargne uniquement les

femmes âgées d'au moins 50 ans (-2,3 %) et les demandeurs d'emploi de très longue durée (deux ans et plus) avec une baisse très marquée (-11,9 %). Cette forte diminution du nombre d'inscrits depuis deux ans et plus tire le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée à la baisse, alors que le nombre d'inscrits depuis un à deux ans augmente. Au fur et à mesure des baisses, les demandeurs d'emploi de très longue durée, qui représentaient 19 % des demandeurs d'emploi de catégorie A en décembre 2022, en représentent désormais 16 % en décembre 2023.

17 200 allocataires du RSA sont demandeurs d'emploi sans activité à fin décembre 2023. 12 100 demandeurs d'emploi résident en QPV.

Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil

Décembre 2023 par rapport à décembre 2022. Données brutes



Le taux de chômage

Clés de lecture

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés, en moyenne trimestrielle, données corrigées des variations saisonnières

Périmètres : zones d'emploi

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

La tendance repart à la hausse

Au troisième trimestre 2023, les taux de chômage des zones d'emploi du Carré métropolitain se situent entre 4,9 % et 8,0 %. Ils sont en augmentation dans toutes les zones d'emploi, que ce soit en référence au trimestre précédent (de +0,1 à +0,3 point) ou par rapport à la même période de l'année précédente (de +0,1 à +0,7 point).

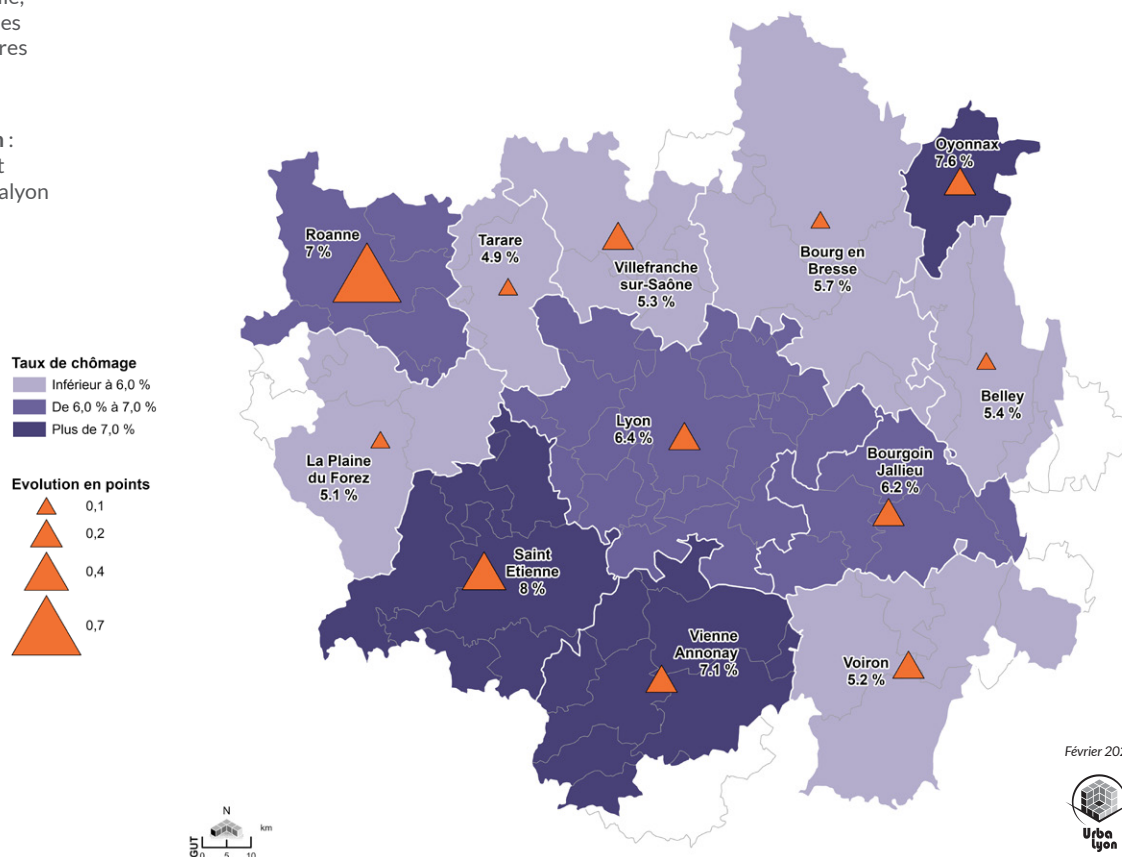
Comme aux trimestres précédents, les taux de chômage des zones d'emploi d'Oyonnax et de Saint-Étienne sont supérieurs à 7 %, respectivement 7,6 % et 8,0 %. Deux autres zones d'emploi atteignent le seuil des 7 % ce trimestre : celles de Roanne et de Vienne-Annonay, avec respectivement 7,0 % et 7,1 %. Les zones d'emploi de Tarare (4,9 %), de la Plaine du Forez (5,1 %), de Voiron (5,2 %) et

de Villefranche-sur-Saône (5,3 %) affichent les taux de chômage les moins élevés. Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon s'établit à 6,4 % de la population active (+0,2 point par rapport à un an auparavant).

Le taux de chômage de la métropole de Lyon est supérieur à celui du département du Rhône (4,4 %) et à celui de la région (6,4 %). Il s'établit à 7,0 % au troisième trimestre 2023, en hausse de +0,1 point par rapport au trimestre précédent et de +0,2 point par rapport au troisième trimestre 2022.

L'augmentation récente des taux de chômage ne doit pas gommer la situation des quatre dernières années : ils restent tous inférieurs à ceux du troisième trimestre 2021 et à ceux relevés avant la crise sanitaire, au troisième trimestre 2019.

Taux de chômage par zone d'emploi au troisième trimestre 2023 et évolution en un an





Les allocataires du revenu de solidarité active (RSA)

Clés de lecture

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

La prime d'activité (PPA) est une prestation vise à lever les freins monétaires au retour à l'emploi et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes. Elle permet également aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'une aide à l'emploi, y compris les étudiants et les apprentis. La prime d'activité est calculée sur la base des ressources de l'ensemble des membres du foyer, indiquées à la Caf par une déclaration trimestrielle.

Source : Caf du Rhône – Données semi-définitives

Périmètre : métropole de Lyon

730 foyers allocataires de moins en un an

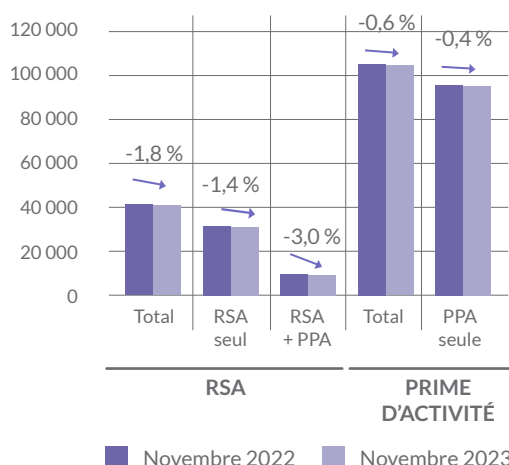
En novembre 2023, le nombre de foyers allocataires du RSA atteint 40 500 ménages dans la métropole de Lyon, ce qui correspond à 730 ménages allocataires de moins en un an (baisse de 1,8 %). Pour la première fois depuis une longue période, les effectifs d'allocataires de la prime d'activité ont cessé de croître et enregistrent même un léger recul (-0,6 % en un an soit 670 allocataires de moins) pour atteindre 102 400 foyers en novembre 2023. Le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité reste néanmoins bien supérieur (de 4 360) à celui observé en novembre 2019.

Le dynamisme du marché du travail de ces trois dernières années, bien plus atténué en 2023, a permis à des allocataires du RSA d'accéder à un emploi et de sortir du dispositif. Le retour à un niveau d'allocataires équivalent à celui d'avant la crise est encourageant, même si les difficultés demeurent voire s'accroissent pour celles et ceux qui ont été durablement privés d'emploi.

Nombre de foyers allocataires fin novembre 2023 dans la métropole de Lyon

Allocataires RSA	40 500
Allocataires prime d'activité	102 400

Évolution du nombre de foyers allocataires entre novembre 2022 et novembre 2023

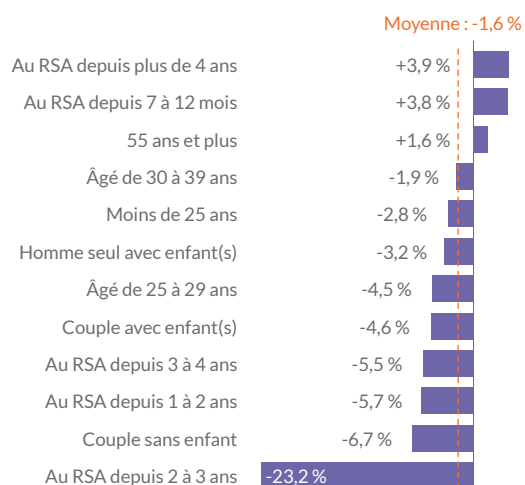


Une poursuite de la hausse du nombre d'allocataires depuis plus de quatre ans

La situation à fin septembre 2023 montre la poursuite de la progression des effectifs des allocataires du RSA les plus anciens dans le dispositif. La part d'allocataires du RSA depuis plus de quatre ans est en hausse de 2,9 points en un an et représente désormais 54 % du total des allocataires (42 % en septembre 2019). Leur nombre atteint 21 780 fin septembre 2023, soit 830 foyers supplémentaires en un an et 30 % de plus qu'en 2019 avant la crise sanitaire. Ce constat confirme qu'une frange croissante de la population la plus éloignée de l'emploi reste en marge de la reprise économique. De nouvelles approches, telles que les expérimentations Territoires zéro chômeur de longue durée (au nombre de quatre dans la métropole de Lyon) et France Travail en direction des allocataires du RSA de Givors et Grigny, sont donc nécessaires pour lutter contre la privation d'emploi durable vécue par un nombre croissant d'individus.

Les allocataires dans le dispositif depuis deux à trois ans enregistrent des évolutions très encourageantes avec -23,2 % en un an. Ceux âgés de 25 à 29 ans profitent également du dynamisme des emplois avec un recul de 4,5 % en un an, de même que les couples avec ou sans enfant(s) (-4,6 % et -6,7 %).

Profil des allocataires concernés par les plus fortes variations (hausse ou baisse) entre septembre 2022 et septembre 2023





Les créations d'entreprise

Clés de lecture

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques incluent les créations sous le régime de micro-entrepreneur. Depuis janvier 2023, les formalités de création d'entreprises s'effectuent sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises. Ainsi, les données concernant l'année 2023 sont à considérer avec précaution.

Source : Insee. Données brutes.

Périmètre : circonscription départementale du Rhône

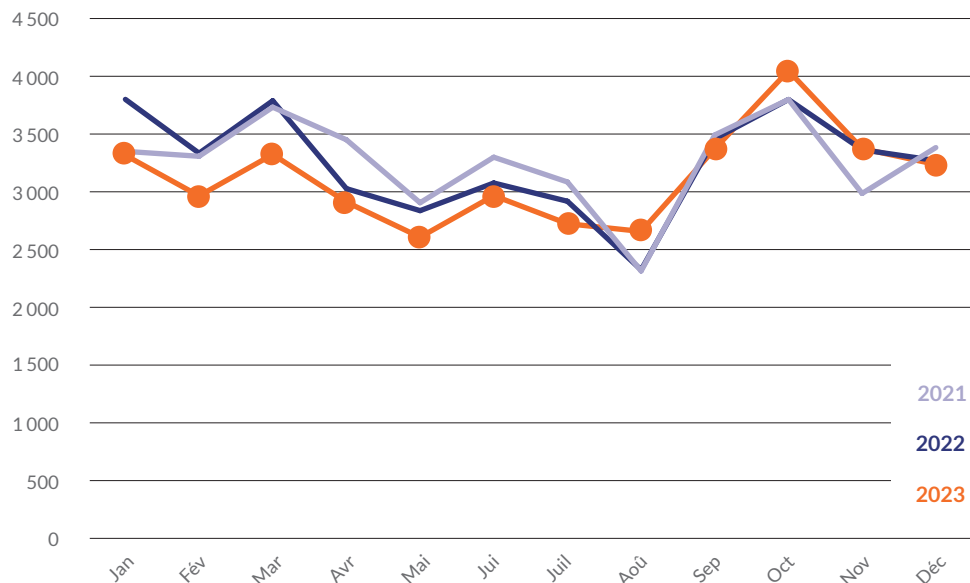
Les créations en repli en 2023

37 480 entreprises ont été créées dans le Rhône au cours de l'année 2023. Ce nombre est en diminution de 3,9 % par rapport à l'année précédente, comme dans la région (-3,9 %) et l'Isère (-3,6 %). Le département de l'Ain suit la tendance nationale avec un repli plus modéré. Dans le département du Rhône, les différentes catégories d'entreprises enregistrent moins de créations, la baisse du nombre de micro-

entrepreneurs étant plus mesurée (-0,6 %). Le nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs continuer de progresser en France : +1,7 %.

Au niveau national, les créations d'entreprise augmentent dans les secteurs du transport (principalement livraison à domicile), l'hébergement-restauration et l'information-communication. Elles reculent dans la construction, l'immobilier, la finance-assurance et les services aux particuliers.

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône



Nombre et évolution des créations d'entreprise

	Nombre de créations d'entreprise en 2023	Évolution par rapport à 2022
AIN	8 311	-1,3 %
ISÈRE	18 655	-3,6 %
RHÔNE	37 481	-3,9 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	120 822	-3,9 %
FRANCE	1 051 476	-1,0 %



Les défaillances d'entreprise

Clés de lecture

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les résolutions de plans), lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Les **procédures collectives** comprennent également les sauvegardes.

Sources : Tribunal de commerce de Lyon ; Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

Périmètres : ressorts des tribunaux de commerce (pour le tribunal de Bourg-en-Bresse, il s'agit de la totalité du département de l'Ain)

Une augmentation des défaillances en 2023

Au cours de l'année 2023, 1 560 procédures collectives ont été ouvertes au tribunal de commerce de Lyon, soit une hausse de 41 % par rapport à l'année 2022. L'augmentation est également sensible dans les autres tribunaux de l'aire métropolitaine : Villefranche-Tarare (+56 %), Vienne (+34 %) et Bourg-en-Bresse (+21 %).

Cette forte progression, attendue, témoigne des tensions de trésorerie et des difficultés de financement des entreprises, dans un contexte de ralentissement de l'activité et de normalisation post-covid (remboursement des prêts garantis par l'État et reprise des assignations de l'Urssaf notamment).

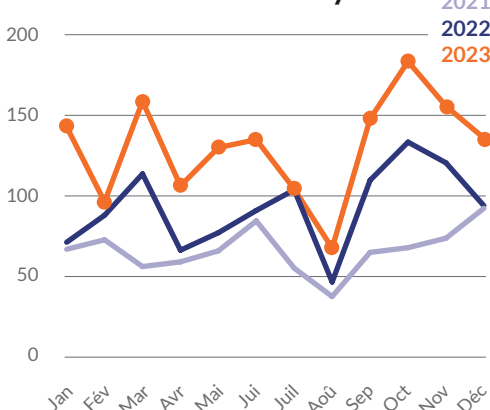
L'année 2023 est par ailleurs marquée par un nombre historique de procédures amiables : 350 procédures de mandats ad hoc et conciliations ont été ouvertes au tribunal de Lyon. Procédures amiables et confidentielles de prévention-traitement, elles offrent de meilleures perspectives de poursuite d'activité aux entreprises.

Les services aux entreprises en forte hausse

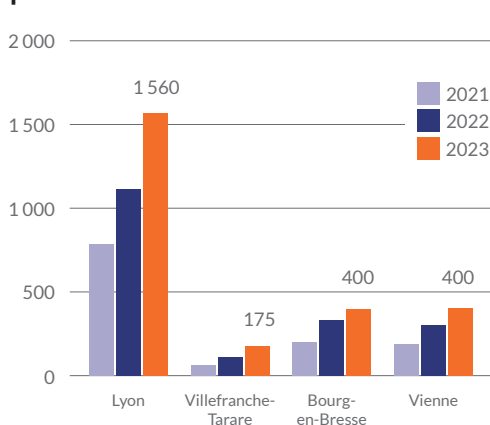
Près des deux tiers des défaillances au tribunal de Lyon concernent des entreprises sans salariés. La part des petites et moyennes entreprises (PME) comptant entre 1 et 50 salariés est cependant plus importante qu'avant la crise sanitaire : elle est passée de 26 % des procédures en 2019 à 37 % en 2023.

En termes sectoriels, le commerce et la construction sont traditionnellement les deux premiers secteurs concernés (respectivement 310 et 280 procédures) mais ce ne sont pas ceux où l'augmentation du nombre de procédures est la plus rapide. Les hausses sont plus fortes dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (comptabilité, ingénierie, recherche et développement, publicité...) avec +75 % en un an et dans les services administratifs et de soutien (nettoyage, sécurité, facturation...) avec +62 %, suivis par l'industrie (+56 %).

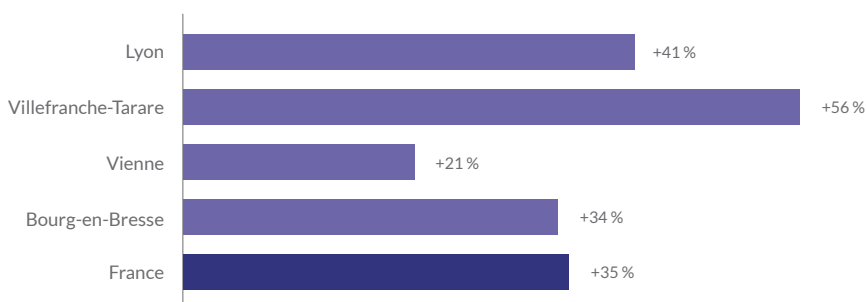
Nombre de procédures collectives au tribunal de commerce de Lyon



Nombre de procédures collectives par tribunal



Évolution du nombre de procédures collectives entre 2022 et 2023



L'immobilier d'entreprise

Clés de lecture

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

La demande placée comprend toutes les transactions ayant abouti au cours de la période, qu'il s'agisse de locations ou de ventes, de biens anciens ou neufs.

Sources : Cecim, JLL

Périmètre : périmètre d'étude du Cecim, comprenant la métropole de Lyon, ainsi qu'une large partie du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère.

Une année 2023 en demi-teinte

Les différents marchés de l'immobilier d'entreprise de la région lyonnaise ont enregistré des évolutions contrastées en 2023.

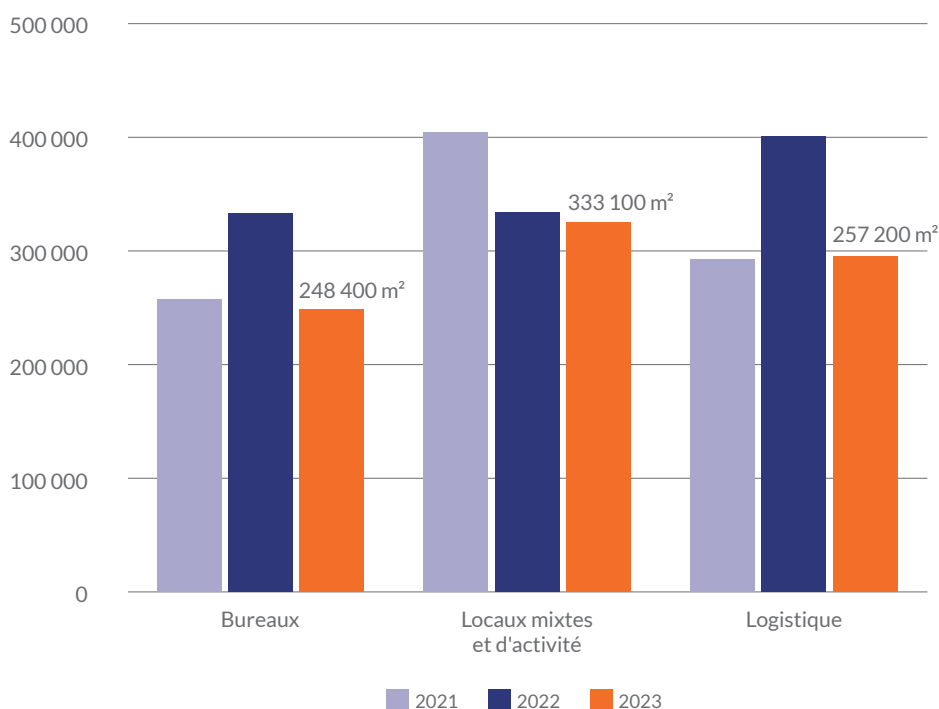
Le marché des bureaux est celui qui a le plus pâti de la prudence et de l'attentisme des entreprises, et notamment des plus grandes d'entre elles, dans leurs décisions d'implantation. Fait notable, aucune transaction de plus de 10 000 m² n'a été enregistrée en 2023. Si le segment des bureaux de plus de 1 000 m² a connu un fort ralentissement, le segment des surfaces intermédiaires a été plus dynamique, porté à la fois par la croissance de certaines sociétés mais aussi par le mouvement de rationalisation des espaces opéré par d'autres. Les secteurs de l'enseignement et de l'énergie ont été particulièrement actifs dans les transactions, l'enseignement supérieur représentant à lui seul près de 20 % des surfaces placées. Au total, 248 400 m² de bureaux ont été commercialisés en 2023, soit une baisse de 24 %

par rapport à 2022. Les professionnels de l'immobilier se veulent rassurants pour 2024, espérant une reprise progressive des grandes transactions.

Le marché des locaux d'activité et locaux industriels affiche à l'inverse une grande stabilité, avec 333 100 m² placés en 2023. Comme pour les bureaux, ce sont les transactions sur de petites surfaces qui portent le marché : 60 % des transactions concernent des surfaces inférieures à 500 m² et seulement 9 affichent plus de 5 000 m². Le manque d'offre au sein de la métropole de Lyon contribue à l'installation des activités hors du territoire métropolitain : plus de 40 % des surfaces commercialisées se situent hors métropole.

Le marché de la logistique pâtit de la pénurie d'offres disponibles. Avec seulement 15 transactions en 2023, dont seulement trois supérieures à 30 000 m², il atteint à peine 260 000 m² placés. La régénération et la réhabilitation de bâtiments de seconde main ne suffisent pas à répondre à la demande.

Demande placée par marché (en m²)





Actualités des entreprises

Clés de lecture

Champ : Sélection d'événements économiques concernant les entreprises du territoire, de mi-novembre 2023 à mi-février 2024

Source : veille presse et internet

Périmètre : aire d'attraction de Lyon

Dans la métropole de Lyon

CAPSA CONTAINER Transformation de conteneurs maritimes Meyzieu / Jonage	L'entreprise inaugure son nouveau site industriel à Jonage et recrute ; 10 M€ investis.
COTELLE Produits d'entretien de la maison Rillieux-la-Pape	Le groupe Colgate-Palmolive annonce la fermeture de l'usine de fabrication d'eau de Javel en septembre 2024 ; plus de 100 emplois concernés.
MATERI'ACT Matériaux durables Villeurbanne	La filiale de Forvia inaugure son siège social, centre de R&D et incubateur à Villeurbanne et recrute pour atteindre 400 collaborateurs en 2025 ; 20 M€ investis.
MOB ENERGY Solutions de recharge et de stockage d'énergie Vénissieux	L'entreprise inaugure son usine sur le site Usin de Lyon Parilly pour accroître sa production ; 4,4 M€ investis et 20 recrutements à venir.
RENAULT TRUCKS Véhicules industriels Saint-Priest	Le groupe annonce la construction d'un nouveau centre de distribution de pièces de rechange, d'ici 2028, pour un investissement de 132 M€.
SYENSQO Chimie et matériaux Saint-Fons	Le nouveau groupe issu de la scission de Solvay annonce la fermeture de l'atelier de production de vanilline ; une cinquantaine d'emplois menacés.

Dans le Rhône

DHL EXPRESS Logistique Colombier-Saugnieu	L'expressiste pose la première pierre de sa plateforme aérienne de traitement des colis à l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry ; 121 M€ investis et mise en service en juillet 2025.
VIE ET VÉRANDA Vérandas et pergolas haut de gamme Beauvallon	L'entreprise de Feyzin investit 16 M€ dans une nouvelle usine et nouveau siège, pouvant permettre de doubler la production à terme ; ouverture à l'été 2025.

Dans l'Ain

OOGARDEN Vente en ligne de mobilier extérieur Ambérieu-en-Bugey	L'entreprise est reprise par Forestière & Développement (01) et sort du redressement judiciaire.
ALCYON Centrale d'achats vétérinaire Civrieux	Le groupe se dote d'une nouvelle plateforme logistique automatisée de 19 000 m ² , qui accueille également son siège social.

Dans le Nord-Isère

AHLSTROM Fabrication de papier Pont-Evêque	L'entreprise finlandaise intègre la liste des 50 entreprises françaises les plus vertueuses en matière de gestion de l'eau et envisage la création d'une boucle fermée pour la gestion de l'eau.
SKYEPHARMA Produits pharmaceutiques complexes Saint-Quentin-Fallavier	L'entreprise inaugure, en partenariat avec MaaT Pharma (69), une usine dédiée aux médicaments issus du microbiote intestinal ; 9 M€ investis.

Nous remercions
l'Aderly Invest in Lyon,
la Banque de France,
la CAF du Rhône,
la CCI Auvergne-Rhône-Alpes,
la CMA Auvergne-Rhône-Alpes,
le Cecim,
France Travail,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,
le Tribunal de commerce de Lyon,
l'Urssaf
et la Ville de Lyon
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-34-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme